

Le Relais



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim

NUMÉRO 92

SEPTEMBRE 2024



une rentrée sportive...

FINANCES

6

Évolution des tarifs des services

CULTURE

12

Le bilan des 5 ans de la CLEF

SPORT

26

Les associations sportives font leur rentrée



Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

**L'heure de la rentrée scolaire a sonné,
marquant la fin des vacances estivales
et le début d'une nouvelle année scolaire
pleine de promesses.**

Cette rentrée est également l'occasion de sensibiliser nos jeunes citoyens aux enjeux environnementaux. Nous avons introduit des projets éducatifs sur le développement durable, les énergies renouvelables et la préservation de la biodiversité.

Récemment, nous avons obtenu le 3ème prix au palmarès des Villes et Villages Fleuris dans la catégorie Action éducative et citoyenne.

Cette distinction s'inscrit pleinement dans notre démarche d'œuvrer pour l'environnement et d'informer les habitants.

Pour la prochaine étape, nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 octobre pour la troisième édition du Forum Ecocitoyen !

Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle policière municipale au sein de notre équipe de sécurité. Nous avons la chance d'accueillir Isabelle Rothong, dont l'expérience et le dévouement vont renforcer notre engagement à garantir la sécurité et le bien-être de tous les habitants de notre commune. Notre nouvelle policière municipale sera chargée de multiples missions visant à améliorer la sécurité de notre commune, victime récemment de nombreuses incivilités. Entre le cambriolage des ateliers municipaux, le vol d'un de nos véhicules, les excès de vitesse dans le centre-bourg ou les dégradations en tout genre, nous avons besoin d'une nouvelle personne dans notre équipe.

Madame Rothong interviendra, en binôme avec notre ASVP Florian Jaeger, dans la prévention et la gestion des incivilités, la sécurisation des abords des écoles, et participera activement aux actions de proximité avec les habitants. Sa présence renforcera l'efficacité de notre dispositif de sécurité et contribuera à maintenir un climat de confiance et de sérénité.



**Je souhaite une très
belle rentrée à tous les
élèves de notre village !**

Thierry SCHAAL

Votre dévoué Maire de Fegersheim-Ohnheim
Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg

Thierry Schaal

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Gabrielle WEBER, le 30 mai
- Noé HECKER, le 25 juin
- Valentin MICHEL, le 8 juillet

MARIAGES

- Hugo VILLEN et Manon GASULLA, le 1er juin
- Julien COLMART et Mélissa NICE, le 15 juin
- Geoffroy BUCHLER et Naama BEN MOUSSA, le 22 juin
- Ismaïl BEN FRAJ et Sonia BEN AMMAR, le 22 juin
- Alexandre JEAN et Caroline GILLMANN, le 22 juin
- Gilles BRIÈRE et Peggy JONAS, le 22 juin
- Steve HECHT et Amélie LAUGEL, le 29 juin
- Marc KIEFFER et JACOB Amandine, le 9 août

DÉCÈS

- Anita KEHRER née FUHRMANN, le 31 mars (79 ans)
- Pierrot LORUSSO, le 24 avril (61 ans)
- Francis KLUGHERTZ, le 14 mai (74 ans)
- Marie HAMM née FRAULOB, le 11 juin (92 ans)

MAIRIE DE FEGERSHEIM

50 rue de Lyon, 64640 Fegersheim

Directeur de la publication : Thierry Schaal.

Rédaction : Mathilde Schenk.

Graphisme : Claire Pinatel.

Crédits photos : Commune de Fegersheim, Freepik, Unsplash.

Impression : Ott imprimeurs, PAE Les Pins
67319 Wasselone Cedex.

Imprimé en 2900 exemplaires.



MODIFICATION DES PERMANENCES D'URBANISME !

Depuis le 15 juillet 2024, le format de la permanence urbanisme évoluera vers le fonctionnement suivant :

> Accueil sans RDV :

les mardis après-midi de 14h à 17h

> Accueil sur RDV :

les mercredis après-midi de 14h à 17h (appel à l'accueil de la Mairie ou urbanisme@fegersheim.fr)

CARTE GRATUITE 11-25 ANS[^] ATOUT VOIR

LA CULTURE
À TOUT (PETITS) PRIX !

- CINÉS - 5€**
- CONCERTS - 6€**
- SPECTACLES - 6€**
- MUSÉES - GRATUIT**

*NON ÉTUDIANTS

CARTE ATOUT-VOIR

La CLEF devient point de distribution

La carte Atout Voir permet aux jeunes de 11 à 25 ans non étudiants, habitants ou scolarisés dans l'Eurométropole de Strasbourg de bénéficier de tarifs préférentiels pour leurs activités culturelles. Plus de 40 établissements (cinémas, musées, salles de spectacles...) sont partenaires de la carte.

Pour ses 30 ans d'existence, elle devient gratuite et étend ses points de distribution ! À partir du 1er septembre, il sera donc possible de la retirer à l'accueil de la CLEF sur présentation des pièces suivantes :



Si vous êtes scolarisé ou en formation dans un établissement de l'Eurométropole non agréé carte culture :

- > une photo d'identité
- > une pièce d'identité
- > un certificat de scolarité ou un carnet de correspondance ou une attestation de stage/formation



Si vous êtes salarié :

- > une photo d'identité
- > une pièce d'identité
- > une attestation de domicile dans l'Eurométropole de Strasbourg ou attestation sur l'honneur d'hébergement
- > un contrat de travail ou un justificatif d'affiliation France Travail de moins de 3 mois ou de volontariat en service civique

Toutes les informations sont à retrouver sur

www.strasbourg.eu/carte-atout-voir

Synthèses des Conseils Municipaux

13 MAI 2024

■ Écoles municipales de musique et de danse de Fegersheim et d'Eschau : tarifs, projet pédagogique et convention de partenariat

Depuis 2014, un étroit partenariat a été initié entre les écoles municipales de musique et de danse des communes de Fegersheim et d'Eschau. Un projet de rapprochement pédagogique et administratif des deux écoles a également vu le jour en 2016, qui a abouti à une convention de partenariat le 22 mai 2017. Cette dernière prévoit notamment l'adoption de tarifs identiques au sein d'un cursus pédagogique mutualisé.

Le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement tacite de la convention de partenariat avec Eschau ainsi que de l'adoption du nouveau projet pédagogique commun 2024-2028 des écoles municipales de musique et de danse de Fegersheim et d'Eschau, qui permet une mise à jour de la grille tarifaire qui n'est aujourd'hui plus en adéquation avec les charges supportées par les deux structures pour leur fonctionnement. Une nouvelle grille de tarifs a été approuvée, dont l'augmentation des réductions consenties aux familles ayant plusieurs enfants inscrits : elle entrera en vigueur dès la rentrée scolaire 2024 et figure dans la plaquette pédagogique parue au mois de juin. Le Conseil a aussi approuvé le lancement d'une concertation auprès des communes de Lipsheim et de Plobsheim pour une convention de participation financière à l'augmentation des tarifs appliqués à leurs administrés.

■ Demande de subvention audit énergétique

Après délibération, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le projet d'audit énergétique de 10 bâtiments communaux et son plan de financement. L'entreprise SETUI a été choisie pour réaliser cet audit pour un montant hors taxe de 30 500 €. Cette dépense est éligible aux dispositifs de soutien suivants :

- > Le dispositif Chêne 3 d'ACTEE dans le cadre d'un groupement avec l'Eurométropole de Strasbourg : participation de 1 250 €,
- > Le dispositif Climaxion de la Région : participation de 7 500 €.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès d'ACTEE et de la Région et à signer tout acte afférant à ces démarches.

■ Zones d'accélération des Énergies Renouvelables

L'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables permet aux communes de proposer des ZAEnR (Zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables). Ces dernières doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergies renouvelables sans pour autant garantir leur autorisation. L'objectif de ces zones est d'offrir une couverture théorique d'énergie renouvelable à hauteur de 40% des consommations globales de la commune d'ici 2023 et l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050.

Le Conseil Municipal a défini à l'unanimité comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune de Fegersheim :

- > le solaire photovoltaïque et thermique sur les toitures des bâtiments des zones d'activités économiques
- > le solaire photovoltaïque sur les parkings (ombrières) correspondant aux zones d'activités économiques

Ce zonage correspond à des zones déjà concernées par des obligations en matière de production d'énergies renouvelables dans le cadre de la loi Climat et Résilience.

Le Conseil Municipal a aussi validé la transmission de la cartographie de ces zones à la Préfecture dans le cadre de l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique du département du Bas-Rhin, ainsi qu'à l'Eurométropole de Strasbourg.

8 JUILLET 2024

■ Bail emphytéotique avec le Conseil de Fabrique concernant la salle paroissiale

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de bail emphytéotique avec le Conseil de Fabrique concernant la salle paroissiale située 28 impasse des Violettes. Depuis 3 ans, une convention de mise à disposition de cette salle, approuvée le 28 juin 2021, permettait à la commune d'utiliser cette salle pour la cantine destinée aux élèves de l'école élé-

mentaire de Marie Hart et pour les répétitions et représentations de deux associations de théâtre alsacien.

Au terme de cette convention, un accord a été trouvé entre la commune et le Conseil de Fabrique pour la conclusion d'un bail emphytéotique de 30 ans permettant au propriétaire de déléguer la gestion, l'entretien et la jouissance d'un bâtiment à un tiers, pour une durée donnée. Ce projet de bail devant être soumis à l'accord de la préfecture, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité la prolongation par avenant de la convention de mise à disposition de la salle paroissiale située 28 impasse des Violettes jusqu'au 31 décembre 2024 ou en fonction de la date de signature du bail emphytéotique.

■ Modification des tarifs du périscolaire (cantine, garderie, étude)

Le Conseil Municipal a approuvé les nouveaux tarifs du périscolaire, appliqués à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024. Face à une augmentation des coûts de fonctionnement et pour une question d'équité, la commune engage une refonte de sa politique en matière de tarifs appliqués aux services du périscolaire sur deux axes :

- > Revalorisation des tarifs
- > Mise en place d'une tarification progressive en fonction des revenus des familles

■ Mise à jour des tarifs de location des salles communales

Depuis 2010, aucune modification majeure des tarifs de location des salles communales n'a eu lieu, alors que les coûts d'entretien et de fonctionnement n'ont cessé d'augmenter pour la collectivité, notamment sur le poste de l'énergie. Il a été proposé de revoir la grille tarifaire dans la continuité des réflexions déjà engagées sur d'autres services comme le périscolaire ou l'EMMD. Le Conseil Municipal a approuvé la nouvelle grille tarifaire de location des salles communales, applicable pour tous les contrats signés à compter du 1er septembre 2024.

■ Autorisation de signature pour le marché de restauration des écoles et de la crèche

Le Conseil Municipal a approuvé l'attribution du marché de restauration pour les écoles et la crèche, aux entreprises :

- > L'Alsacienne de restauration
- > API restauration

Le Conseil Municipal a également autorisé M. le Maire à signer ledit marché ainsi que toute décision relative à son exécution y compris ses éventuels avenants.

Prochaine séance :

Lundi 7 octobre 2024 à 19h30
en salle du Conseil.

Toutes les délibérations sur
www.fegersheim.fr
(rubrique Conseil municipal).



Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg

31 MAI 2024

Le Conseil de l'Eurométropole a approuvé le **Contrat triennal Strasbourg Capitale européenne 2024-2026** doté d'une enveloppe de près de 300 M€. Ce contrat triennal vise à confirmer et renforcer l'ambition collective portée pour Strasbourg en tant que Capitale européenne, à la fois siège des Institutions européennes, cœur historique et politique de l'Europe et Ville internationale des droits humains. Les partenaires se sont engagés à hauteur de 94,9 M€ pour l'État, 79,6 M€ pour la ville de Strasbourg, 62,8 M€ pour l'Eurométropole de Strasbourg, 35,6 M€ pour la Région Grand Est et 22,4 M€ pour la Collectivité européenne d'Alsace.

Le Conseil a ensuite débattu et pris acte de la communication du rapport de la Chambre régionale des comptes Grand Est relatif à **l'adaptation au changement climatique de l'Eurométropole et de la ville de Strasbourg**.

En matière d'urbanisme, la **modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme** de l'Eurométropole a été approuvée. Cette modification, qui concerne les 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg, a pour ambition de contribuer à **l'organisation d'un territoire résilient, accueillant et innovant**. Initiée fin 2022, la procédure de modification n° 4 a suivi de multiples processus de concertation du grand public, d'enquête publique et de consultations des partenaires.

Dans le cadre de sa **politique d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction des consommations d'énergie fossile**, l'Eurométropole a confirmé sa volonté de réaménager de nouveaux pôles d'échanges multimodaux en précisant les financements des études préliminaires nécessaires. 177 400 € sont ainsi investis pour ces études pour les abords des gares de Graffenstaden, de Mundolsheim et de Vendenheim, pour lesquelles les travaux débiteront d'ici la fin d'année.

Le Conseil a également approuvé l'octroi de la **garantie d'emprunt à hauteur de 50 % pour le remboursement du prêt contracté par la CTS** auprès de la Caisse des Dépôts pour l'acquisition de 12 rames de tramways pour un montant total de 68 M€ TTC.

Dans le cadre de la **politique des mobilités actives** et afin d'améliorer la **collecte des vélos abandonnés**, la mission d'enlèvement des vélos épave jusqu'à maintenant assurée par le service Propreté sera confiée à la fourrière eurométropolitaine. **Les vélos enlevés seront confiés aux associations en charge de leur réemploi** qui leur donneront une seconde vie. Une actualisation du tarif d'enlèvement par la fourrière eurométropolitaine a ainsi été approuvée.

Enfin, en matière d'**égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, le Conseil de l'Eurométropole a approuvé la mise en place, à titre expérimental pendant une durée de deux ans, du **dispositif d'amélioration de la prise en charge de la santé gynécologique au travail** comprenant notamment un congé de santé gynécologique sous la forme d'une autorisation spéciale d'absence.

28 JUIN 2024

Ce Conseil de l'Eurométropole est marqué par plusieurs délibérations d'ordre budgétaire et financier : **approbation du compte administratif** de l'Eurométropole pour l'exercice 2023, du **compte de gestion de l'exercice 2023 du budget principal** de l'Eurométropole et des budgets annexes de l'eau, de l'assainissement, des zones d'aménagement immobilier, des mobilités actives, et des ordures ménagères, du budget supplémentaire 2024 ainsi que les modifications des autorisations de programme qui en découlent.

Le Conseil a approuvé la **refonte de la tarification solidaire** avec notamment le choix d'une seule et unique clef de calcul pour permettre de déterminer le tarif : **un quotient familial unique basé sur les revenus fiscaux**. Le **parcours usager sera également simplifié**, harmonisé et accompagné si nécessaire via les sites web *Strasbourg.eu* ou *Mon.Strasbourg.eu*. En complément, des **évolutions de grilles tarifaires des piscines et de la patinoire** sont proposées pour approfondir encore la justice des tarifs de ces services publics.

Enfin, en matière d'habitat, le Conseil de l'Eurométropole a approuvé le **bilan annuel 2023**

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Conseil a adopté **l'actualisation de plan d'action de la feuille de route économie circulaire**.

Elle se décline en 7 piliers :

- > Approvisionnement durable,
- > Écoconception,
- > Économie de la fonctionnalité et de la coopération,
- > Écologie industrielle et territoriale,
- > Sobriété et la consommation responsable,
- > Allongement de la durée d'usage
- > Recyclage.

Elle s'articule autour de 5 axes :

- > Introduire l'économie circulaire dans les politiques publiques et dans le fonctionnement de la collectivité à tous les niveaux,
- > Contribuer à l'utilisation plus efficace des ressources à l'échelle du territoire,
- > Accompagner les acteurs du territoire vers l'économie circulaire,
- > Développer et diffuser une culture commune de l'économie circulaire
- > Maintenir une gouvernance participative qui assure souplesse et transparence.

SOUTIEN À LA CULTURE

Le Conseil de l'Eurométropole a approuvé le versement de **subventions pour les grandes salles de spectacle associatives métropolitaines au titre de l'année 2024 pour un montant total de 480 000 €** :

- > APCA Choucrouterie : 50 000 €
- > Le Kafteur : 50 000 €
- > Le Maillon : 80 000 €
- > TJP : 80 000 €
- > Pôle Sud : 80 000 €
- > Artefact PRL : 80 000 €
- > Dirty 8 : 10 000 €
- > Espace Django Strasbourg Neuhof : 50 000 €.

Il a également approuvé la **reconduction des fonds de concours attribués aux dix salles de spectacle suivantes pour un montant total de 600 000 €** :

- > Salle du Cercle à Bischheim : 70 000 €
- > l'Illiade à Illkirch-Graffenstaden : 80 000 €
- > le PréO à Oberhausbergen : 70 000 €
- > le Point d'Eau à Ostwald : 80 000 €
- > le Cheval Blanc à Schiltigheim : 80 000 €
- > le TAPS à Strasbourg : 80 000 €
- > le Diapason à Vendenheim : 70 000 €
- > l'Espace Malraux à Geispolsheim : 50 000 €
- > le Fil d'Eau à La Wantzenau : 10 000 €
- > le Centre culturel et sportif de Wolfisheim : 10 000 €

de la **délégation des aides à la pierre**, à la fois pour le parc public et le parc privé, et les perspectives proposées pour 2024.

Les tarifs des services communaux évoluent

Le Conseil Municipal a validé une évolution des tarifs des services périscolaires (cantine, étude surveillée et garderie), de l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD) de Fegersheim et des locations de salle du Centre Sportif et Culturel (CSC) qui s'appliquera à partir de la rentrée de septembre 2024 autour de deux axes : **la mise en place d'une tarification progressive et la revalorisation des tarifs.**

Tarifs périscolaires

Depuis 2009, les tarifs actuels du périscolaire n'ont plus été réévalués, à savoir : 6 € pour la cantine, 3 € pour un repas fourni en cas d'allergie (PAI) et 5 € pour la garderie/étude.

Le coût facturé aux parents ne représente cependant en moyenne que 46 % du coût réel du service, 54 % restant à la charge de la commune. Les frais de fonctionnement incluent en effet principalement des coûts de personnel pour l'encadrement des enfants (y compris sur tout le temps méridien avant et après le repas pour la cantine), les coûts des repas eux-mêmes, le matériel et les fourni-

tures, et les coûts fixes tels que l'entretien des bâtiments.

Or, ces différents coûts ont augmenté régulièrement ces dernières années. Le prix unitaire du repas augmentera de 20% à partir du 1^{er} janvier 2025.

Pour tenir compte de ces augmentations et pour une meilleure équité, la commune a engagé une refonte de sa politique en matière de tarifs appliqués aux services du périscolaire sur deux axes :

- > Revalorisation des tarifs
- > Mise en place d'une tarification progressive en fonction des revenus des familles



La mise en place d'un système au taux d'effort permet de rendre les tarifs des prestations plus équitables et d'indexer leur évolution sur celle des ressources réelles des familles.

Le mode de calcul retenu est celui du quotient familial qui correspond au revenu fiscal de référence du foyer divisé par le nombre de parts fiscales.

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE

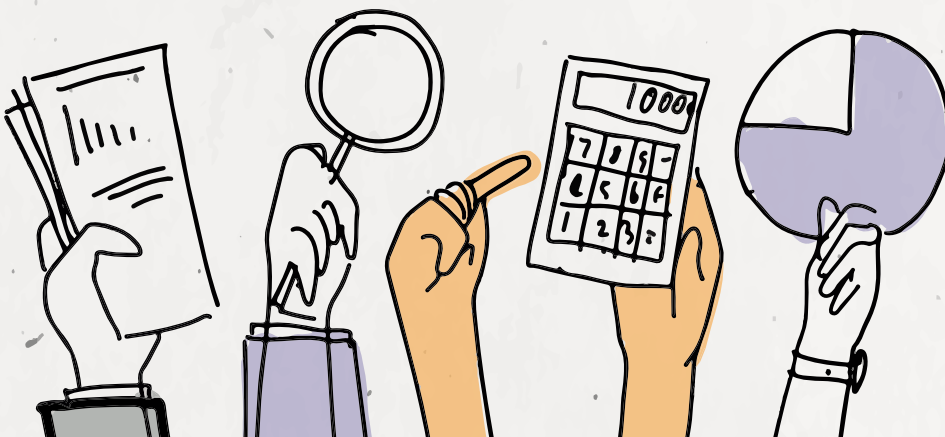
CANTINE		*Quotient familial = RFR/nb de parts				
Quotient familial* annuel	0 à 9000 €	9001€ à 13000€	13001€ à 19000€	19001€ à 27000€	27001€ et +	
Tarifs	6,50 €	7,00 €	7,50 €	8,00 €	8,50 €	
Tarifs repas fournis (PAI)	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00 €	5,50 €	
GARDERIE / ÉTUDE		*Quotient familial = RFR/nb de parts				
Quotient familial* annuel	0 à 9000 €	9001€ à 13000€	13001€ à 19000€	19001€ à 27000€	27001€ et +	
Tarifs	4,00 €	4,50 €	5,00 €	5,50 €	6,00 €	

Afin de bénéficier du tarif correspondant à leur quotient familial, les familles devront transmettre leur **avis d'imposition de l'année N-1 avant le 20 septembre** de l'année scolaire en cours. Faute de transmission de ce document, le tarif maximum sera appliqué.

En parallèle, les **majorations de tarifs actuellement existantes sont maintenues**, à savoir :

- > Majoration de 30% pour les extérieurs
- > Majoration de 100% pour les inscriptions journalières (cantine)
- > Majoration de 20% pour les inscriptions journalières (garderie/étude)

À l'inverse, le **forfait mensuel de 65 €** appliqué jusqu'à présent dès que le **nombre de jours de garderie ou d'étude atteint ou dépasse 13 par mois est supprimé.**



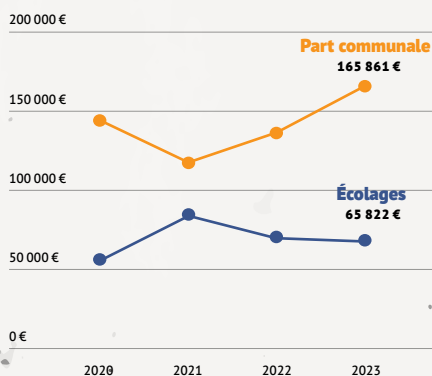
Tarifs de l'EMMD

La commune de Fegersheim est engagée depuis 2017 dans un **partenariat avec la commune d'Eschau** pour le fonctionnement de leurs écoles de musique respectives (EMMD à Fegersheim et La Barcarolle à Eschau). Ce partenariat implique, entre autres, la mise en œuvre d'une **grille tarifaire commune**, et la possibilité pour les habitants des deux collectivités, de **bénéficier du même tarif « résident »**, quel que soit l'établissement fréquenté.

D'un commun accord, les deux collectivités ont validé le principe d'une **revalorisation de la grille tarifaire des écoles** à compter de la rentrée de septembre 2024. Cette revalorisation intervient **après plus de 10 ans de stabilité** (pas de modification majeure depuis plus de 10 ans) et face à une **hausse du coût réel** du service pour les communes gestionnaires.

Les tarifs ne sont en effet aujourd'hui plus en adéquation avec les **charges supportées par les deux structures** pour le fonctionnement de leur école (cf. graphique ci-contre), notamment depuis quelques années, avec des budgets en croissance constante, dopés par **l'envolée des tarifs de l'énergie** et par une **inflation galopante**.

Le coût supporté par les usagers ne représente finalement que **40 % du coût réel du service**, 60 % restant à la charge de la commune.



Afin de limiter l'impact sur les usagers et notamment ceux habitant les communes de Fegersheim et d'Eschau, les augmentations sont les suivantes :

- > **Tarifs résidents non imposables : + 10 %**
- > **Tarifs résidents imposables : + 10 %**
- > **Tarifs autres familles extérieures à Fegersheim et Eschau : + 30 %**

Afin de ne pas pénaliser les familles ayant plusieurs enfants inscrits, **le pourcentage de réduction appliqué pour les fratries a également été augmenté :**

- > 20 % de réduction (au lieu de 15 % actuellement) à partir du 2^{ème} enfant inscrit
- > 30 % de réduction (au lieu de 25 % actuellement) à partir du 3^{ème} enfant inscrit
- > 35 % de réduction (au lieu de 30 % actuellement) à partir du 4^{ème} enfant inscrit et plus

Cette nouvelle grille tarifaire figure dans la **plaquette pédagogique** conçue en commun parue au mois de juin.

ÉVOLUTION DES TARIFS	Famille Eschau ou Fegersheim non imposable	Famille Eschau ou Fegersheim imposable	Famille extérieure à Eschau ou Fegersheim
	2023 > 2024	2023 > 2024	2023 > 2024
MUSIQUE			
Comptines parents/enfants	60 € > 66 €	120 € > 132 €	150 € > 195 €
Jardin musical	60 € > 66 €	120 € > 132 €	150 € > 195 €
Éveil	60 € > 66 €	120 € > 132 €	150 € > 195 €
Initiation	60 € > 66 €	120 € > 132 €	150 € > 195 €
Cours individuel cycle I	195 € > 214,50 €	390 € > 429 €	510 € > 663 €
Cours individuel cycle II	240 € > 264 €	480 € > 528 €	585 € > 760 €
Atelier pratique collective	60 € > 66 €	120 € > 132 €	150 € > 195 €
Formation musicale seule	60 € > 66 €	120 € > 132 €	150 € > 195 €
Instrument supplémentaire	60 € > 66 €	120 € > 132 €	150 € > 195 €
DANSE			
Classique Enfants	87 € > 95,70 €	177 € > 194,70 €	210 € > 273 €
Classique Adulte	87 € > 95,70 €	177 € > 194,70 €	210 € > 273 €
Classique Adulte x2	174 € > 191,40 €	354 € > 389,40 €	420 € > 546 €
Bar au sol	87 € > 95,70 €	177 € > 194,70 €	210 € > 273 €
Hip-hop, danse latine,...	108 € > 118,80 €	132 € > 145,20 €	156 € > 202,80 €

Tarifs de location des salles communales du CSC

La grille des tarifs de location des salles communales a été instaurée en 2010, et n'a pas connue de modification majeure depuis, alors que les coûts d'entretien et de fonctionnement des salles n'ont cessé d'augmenter pour la collectivité, notamment sur le poste de l'énergie.

Dans la continuité des réflexions déjà engagées sur d'autres services (école de musique et de danse, périscolaire), la grille tarifaire de location des salles communales a été revue selon les principes suivants :

> **Maintien des coûts existants pour les associations de la commune**, sauf pour la salle D (+ 5 €)

> **Légère augmentation des coûts pour les habitants de la commune** (+ 15 € à + 20 € par salle) et maintien du forfait enterrement à 15 €

> **Augmentation modérée des coûts pour les entreprises locales** pour leurs activités sportives (+ 2 €/heure) et festives (+ 20 € à + 100 € selon les salles concernées)

> **Augmentation plus importante des coûts appliqués aux organisateurs extérieurs** à la commune (+ 45 € à + 270 € selon les salles concernées)

> **Augmentation de la caution à 1 000 €** pour les organisateurs, afin d'assurer le dédommagement de la commune en cas de dégradation

> **Augmentation de + 5 € du forfait vaisselle** pour tous les utilisateurs

> **Suppression du forfait en cas de casse** de vaisselle et facturation à l'unité.



CHAPITRE 6

L'ÂGE D'OR DU RELAIS DE POSTE ET SON DÉCLIN

par Jean-Paul LINGELSER

La vie quotidienne du relais de poste de Fegersheim apporte un éclairage inédit sur son mode de fonctionnement. Selon la tradition, le postillon annonçait l'arrivée de la diligence en sonnant du cor. Aussitôt, les palefreniers sortaient en hâte les chevaux frais et reposés de leur écurie. Ils devaient être bridés d'avance pour que le postillon de service puisse repartir sans délai et poursuivre le voyage au train de poste, c'est-à-dire au galop. Souvent les chevaux étaient poussés à l'extrême limite de leur force, à telle enseigne que les bêtes s'effondraient d'épuisement et qu'il fallait les remplacer à la charge du Receveur des Finances d'Alsace. Les écuries du relais de poste possédaient en 1749 jusqu'à 19 chevaux alors que l'aubergiste «Au Soleil» Georges Hansmaennel situé en face n'avait que 6 bêtes. Bref, c'est toute une économie locale qui s'est développée à Fegersheim avec le trafic des diligences.

Lorsque François Waldéjo meurt le 11 avril 1749, c'est son fils aîné François Waldéjo junior (1704-1755) qui lui succède. C'est ce dernier qui fait reconstruire le nouvel hôtel de poste en 1754, un bâtiment de qualité, et qui existe toujours. La mort prématurée du maître de poste le 6 décembre 1755 pousse son fils aîné François Antoine Waldéjo (1733-1811), encore célibataire, à reprendre le flambeau. Ce dernier fait enregistrer le 20 août 1756, le brevet royal du roi Louis XV par le notaire de Fegersheim, à la suite de la démission de son père. Ce brevet royal du 10 août 1755 confirme « les privilèges et exemptions attribués aux maîtres de poste et des gages qui lui seront ordonnés à charge d'être par lui en bon et suffisant équipage pour faire le service requis » pour le nouveau maître de poste. C'est un document historique exceptionnel. On le constate, les affaires sont très florissantes et le nouveau maître de poste devient

un personnage important et considéré. Le service postal des voyageurs et du courrier permet de s'enrichir et de nourrir des alliances matrimoniales flatteuses. Le trafic devient de plus en plus important.

Mais la route postale de Strasbourg à Bâle connaît un fléchissement significatif avec la mise en place d'une ligne parallèle passant par Krafft, Friesenheim et Marckolsheim. La rapidité des transports l'emporte sur toute autre considération. C'est le lent déclin du relais de poste de Fegersheim. L'auberge «A la Croix Blanche» n'est plus aussi fréquentée et une écurie viendra la remplacer.

Lorsque la Révolution française éclate, en raison des conflits militaires avec l'Autriche et les fréquentes réquisitions en 1794, le service de la poste est souvent interrompu et la Direction des Messageries de Strasbourg fait état des difficultés rencontrées pour maintenir un service régulier. François Waldéjo finira par abandonner le relais de poste au bénéfice de son gendre François Joseph Vetter (1774-1805) qui vient d'épouser sa fille Salomé Catherine Waldéjo le 30 janvier 1797. Le nouveau maître de poste devient maire de Fegersheim le 29 juin 1800 à l'âge de 25 ans. Un nouveau revers du destin vient frapper cette lignée avec la soudaine disparition de François Joseph Vetter le 30 décembre 1805. L'exploitation du relais de poste est définitivement compromise puis abandonnée en 1816.

MOUVEMENTS D'AGENTS

Nous leur souhaitons la bienvenue



POLICE MUNICIPALE

➤ **Isabelle ROTHONG** renforce le service en tant que Policière municipale depuis août 2024.



ADMINISTRATION :

➤ **Romuald KAMIL** sera le nouveau Chargé de projets techniques de la commune à compter de mi-septembre.



PÉRISCOLAIRE

➤ De gauche à droite : **Delphine RATTIER, Alyssa MECKES et Nathalie MAYER** prendront leurs fonctions d'Agents d'animation périscolaire à la rentrée de septembre pour encadrer les enfants des écoles d'Ohnheim et de Fegersheim.



EMMD

➤ **Sofiane LABIDI** (trompette) rejoindra l'équipe de l'école de musique et de danse de Fegersheim à compter de septembre.

Nous leur souhaitons une bonne continuation

➤ **Marie-Thérèse YOESSLE**, ATSEM de Fegersheim qui a accompagné les enfants en classe et au périscolaire pendant plus de dix années, et qui a pris sa retraite bien méritée le 1^{er} avril 2024.

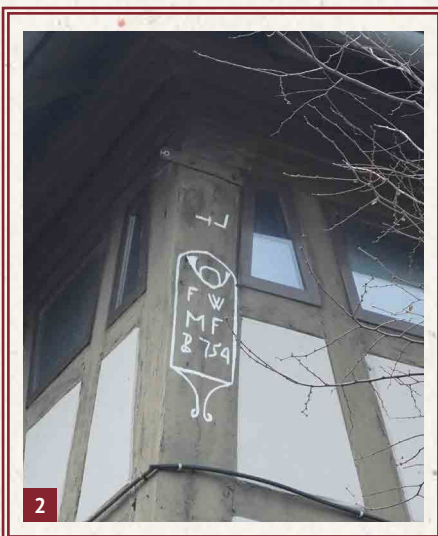
➤ **Samantha MAIANI, Claire LUTZ et Christina SPEISSER** qui ont travaillé au périscolaire une partie de cette année 2023/2024

➤ **Sandra DEBES**, Responsable des finances et des achats dans les services communaux depuis 32 ans, qui a rejoint l'Eurométropole de Strasbourg depuis le 1er juin

➤ **Laurence ANSTETT**, Assistante comptable, qui rejoindra la Région Grand Est au 1^{er} septembre, après 28 ans au sein de la commune.

➤ **Sebastian CARRASCO, Vincent SEXAUER et Louis BUS-SIERE**, respectivement professeurs de guitare classique, de musiques actuelles et de trompette à l'École Municipale de Musique et de Danse de Fegersheim.

Le service des diligences et des malles postes est alors transféré à Saint-Ludan et repris par Jean-Philippe Waldéjo (1765-1836), un petit-fils du fondateur de cette dynastie de maîtres de poste. Mais ce service sera lui aussi éphémère et disparaîtra à son tour. C'est la fin de toute une épopée. L'histoire est ainsi faite suscitant renaissance et déclin, elle est moins un héritage à gérer qu'un avenir à préparer.



Source bibliographique :

Jean-Paul LINGELSER, *Histoire du relais de la poste aux chevaux de Fegersheim*, in *Annuaire d'Histoire des Quatre Cantons*, 1990, p. 9-29.



Une sortie historique au Col du Linge pour les CM2 de Fegersheim et d'Ohnheim

**Classe de CM2 de l'école
Marie Hart de Fegersheim**

Vendredi 14 juin 2024, la classe de CM2 de l'école élémentaire Marie Hart de Fegersheim était en sortie scolaire au Col du Linge.

Dix-neuf élèves ont pris le car affrété par Le Souvenir Français (comité de Geispolsheim) dès 8h30 ce vendredi matin 14 juin 2024 accompagnés de leur maitresse et d'une AESH pour se rendre sur le site du col du Linge afin de concrétiser leur cours d'histoire sur la guerre de 1914-1918.

Arrivés sur place vers 10h, 2 élèves ont effectué un dépôt de gerbe en présence de 4 personnes du Souvenir Français dont l'une était vêtue d'une tenue militaire française de 1915 et une autre d'une tenue militaire allemande de la même époque et un représentant de la commune de Fegersheim. La cérémonie a été clôturée par La Marseillaise chantée par les élèves et le public présent sur place.

Après une séance photos, a commencé la visite du mémorial du Linge composé :

- > d'un musée très documenté,
- > du visionnage d'un film qui permet de comprendre la tragédie qui s'est déroulée au Linge et le calvaire vécu par les soldats des deux camps,
- > et d'un circuit dans les tranchées du Linge-kopf remises en état.

Tout au long de la visite, les élèves ont été très attentifs à remplir un questionnaire préparé en classe par leur instituteur. Ils ont ensuite repris le car pour faire une dernière visite à la nécropole nationale du Col du Wettstein à Orbey toujours munis de leur questionnaire.

Après un bref trajet en car, c'était l'heure pour eux de déballer le casse-croûte préparé par les parents sur la terrasse couverte de la Ferme Auberge du Chèvremont. Vers 14h15, c'est le retour qui nous amènera à Fegersheim un peu avant 16h00. Une très belle journée conviviale dans le calme et la bonne humeur.





Classe de CM2 de Ohnheim

Vendredi 7 juin 2024, par une journée légèrement ensoleillée, 24 enfants de l'école de Ohnheim accompagnés de leurs instituteurs et de deux parents embarquent dans le bus affrété par les deux personnes présentes du Souvenir Français pour un départ à 08h30.

Arrivés au mémorial du Col du Linge vers 10h15, les élèves ont été accueillis par deux soldats en tenue militaire de l'époque 1914-1918, l'un en tenue de soldat allemand et l'autre en tenue de soldat français. Les questions sur le confort du vêtement, de l'équipement et de l'arme ont été nombreuses. Puis, tout le monde s'est dirigé vers le musée pour



et visionner un film d'une vingtaine de minutes résumant les différents combats livrés en cette année 1915 et le calvaire enduré pour vaincre l'ennemi et enfin triompher aux sommets du Linge et des monts des Vosges alentours.

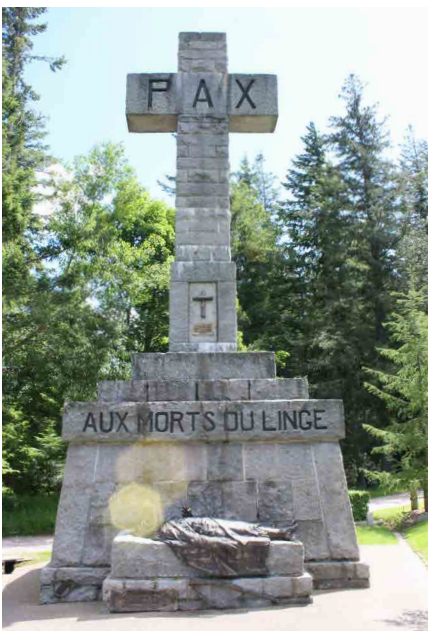
S'en est suivie une visite du musée avec ses nombreuses vitrines et expositions de cette période de guerre. La suite de la visite s'est déroulée dans les tranchées du Lingekopf bien remises en état et entretenues par des bénévoles des deux pays.

Puis, pour honorer les anciens combattants lors de cette visite du Linge, devant un groupe de quelques soldats allemands, détachés de leur régiment et présents pour entretenir les vestiges, les enfants ont déposé une gerbe au pied du drapeau français et entonné la Marseillaise.

Après un court trajet en bus, la visite s'est poursuivie par la nécropole nationale du col du Wettstein à Orbey où reposent une très grande partie des soldats français morts pour la patrie cette année-là dans cette partie des Vosges.



Il était midi et les estomacs commençaient à réclamer donc, il était temps de se restaurer. Ce qui fut fait après un bref déplacement, à la ferme auberge de Chèvremont, sous une terrasse couverte. Les enfants ont pu déguster les bons repas sortis du sac et préparés par les parents. Vers 14h00, il était temps de remonter dans le bus pour effectuer le trajet retour qui nous amènera à Fegersheim vers 15h45.



La CLEF, le bilan après 5 ans

Au mois de septembre 2023, la CLEF s'apprêtait à célébrer ses 5 années d'ouverture. Chaque année, le service produit un rapport d'activité destiné à rendre compte de son fonctionnement, de son usage et des actions menées en faveur de la promotion de la lecture et de l'accès à la vie culturelle. Le rapport d'activité a été pour cette année charnière 2023 l'occasion de conduire le bilan d'un service qui a évolué depuis son lancement de médiathèque à pôle culturel.

L'ambition d'un pôle culturel pour Fegersheim

Outil de gestion et d'aide à la décision pour la municipalité, **ce bilan permet d'évaluer la réalisation des objectifs** en matière de politique culturelle et de **déterminer les axes stratégiques à poursuivre** et les nouvelles orientations à prendre afin de développer un équipement utile à l'information et à l'enrichissement culturel de tous.

Il ressort que la dynamique propre au service s'exprime à **contre-courant du mouvement général d'érosion des inscriptions en bibliothèque**. En effet, en 2023, le gouvernement lançait une campagne nationale de promotion des bibliothèques pour **endi-**

guer le recul progressif des usagers inscrits ; campagne dupliquée sur le réseau eurométropolitain par la ville de Strasbourg.

Si des efforts spécifiques de promotion ont également été menés à l'échelle locale, comme une **diffusion de supports de présentation** à destination des écoles et de la crèche ou la mise en avant des 5 ans de la CLEF, l'augmentation des inscrits et l'usage diversifié du service confirment **l'attractivité de la CLEF en tant que petit équipement de proximité** ainsi que l'intérêt de la population pour son offre.

La comparaison de l'accroissement des collections et de la répartition des prêts permet de dresser des directives pour la politique documentaire à mener :



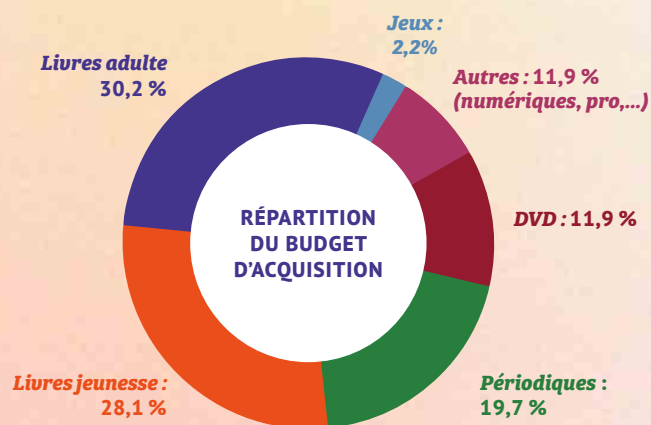
Réduire ou renouveler les titres de périodiques



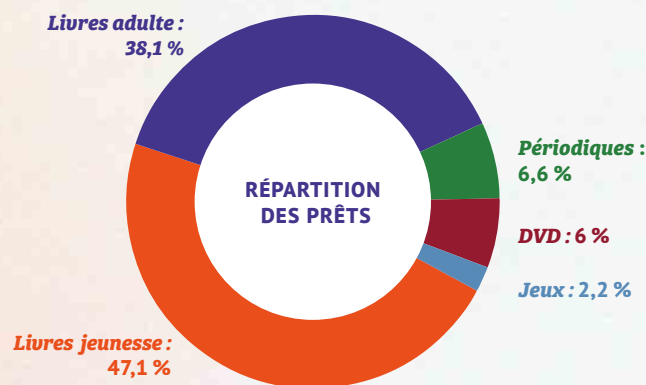
Limiter le développement du fonds DVD dont le support est en déclin dans les pratiques



Accroître les nouveautés en livres adulte et jeunesse et soutenir la part des jeux



Une offre de 10 000 documents tous supports confondus en constante évolution



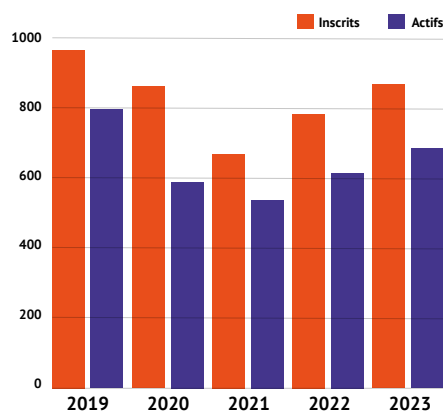
Une adaptation de l'offre aux besoins et aux usages des abonnés

Un record des prêts en
2023 depuis l'ouverture :

20 618 prêts

+ 16 % de prêts effectués
par les 0 à 15 ans

*Après une baisse liée aux
contraintes de la crise sanitaire,
la fréquentation est en hausse
avec 866 inscrits et 686
emprunteurs actifs en 2023 :*



Les différents éléments quantitatifs et qualitatifs relevés dans le bilan confortent l'orientation stratégique prise en cours de route par le service.

De fait, en 2021, le projet de service de la CLEF a connu une adaptation pour **répondre aux enjeux collectifs avivés par la crise du Covid** ainsi qu'à des circonstances internes soutenues par une ambition politique de **diversifier les publics par l'élargissement du rôle de la médiathèque**.

La CLEF est devenue un **équipement culturel global** assurant les services originels liés à sa mission de lecture publique et pilotant désormais la **programmation culturelle de la commune en synergie avec les autres acteurs locaux**.

Rien qu'en 2023, elle a proposé **53 actions culturelles** sur 49 semaines d'ouverture, dont **6 temps forts thématiques** pour creuser un enjeu, une thématique ou une actualité (Nuit de la lecture sur la peur, Mois de l'évasion médiéval, Flâneries autour du jardin, Nuit du jeu, écho au forum écocitoyen sur l'eau et Halloween).

La volonté de faire de la CLEF **une porte d'entrée pour tous vers les arts et la culture** à l'échelle communale s'illustre par la diversité des **6 axes culturels structurant** sa programmation :



1 Musique

Une dizaine de concerts gratuits parcourant toutes les esthétiques musicales se sont produits dans la salle du Caveau et lors des Flâneries.

La gratuité : un effort commun pour la démocratisation culturelle

Tous les concerts proposés dans la programmation culturelle représentent un coût pour rémunérer les artistes et pourvoir au matériel scénique nécessaire.

La commune de Fegersheim est une des seules de l'Eurométropole à avoir fait le choix de la gratuité en supportant ce coût sur le budget de la collectivité.

Néanmoins ce principe essentiel à l'accessibilité de la culture est mis à mal lorsqu'une réservation de place, comme c'est le cas pour les concerts

au Caveau qui sont soumis à une jauge, n'est pas honorée. En effet, en cas d'empêchement, si la réservation n'est pas annulée auprès de la CLEF, la place et donc son coût sont perdus.

Depuis 2023, ce sont en moyenne 5 à 10 places par concert qui ne peuvent être réattribuées en raison d'absences non excusées. Pour que le principe de gratuité fonctionne, il est primordial que chacun en considère la valeur et fasse sa part pour la préserver.

3 Spectacle vivant

Un spectacle, visant généralement le public jeunesse et familial, a été proposé **chaque trimestre** (hors période estivale).

4 Littérature

La mission de lecture publique de la CLEF ne se résume pas au prêt documentaire et à la mise en valeur des collections. Elle s'attache aussi à **faire vivre un rapport aux textes et à la création littéraire sous différentes formes**. En plus des heures du conte et des spectacles, elle a proposé **une rencontre avec une autrice alsacienne et un café lecture** qui ont bénéficié d'une belle participation.



Faire vivre le plaisir de la lecture auprès de tous

L'action culturelle autour des livres et de la lecture à destination du public adulte s'est pendant longtemps concentrée sur le portage d'un club lecture qui, animé par une bénévole de la CLEF, fonctionne à jauge complète depuis plus de deux ans.

Soucieuse de promouvoir le plaisir de la lecture auprès du plus grand nombre, la CLEF, avec l'appui stratégique et financier de la labellisation de Strasbourg « Capitale Mondiale du Livre », va développer à partir de la rentrée prochaine des rendez-vous littéraires ponctuels destinés à favoriser la participation de tous, amoureux du livre ou simples curieux, à des rencontres mettant au centre différentes expériences de lecture ou modes d'accès au livre (spectacle, acquisitions partagées, temps créatif...).

2 Jeunesse

Les heures du conte

Chaque mois hors période estivale et mois de programmation de spectacle, l'équipe de la CLEF a proposé des heures du conte sur un thème ou à partir d'albums choisis à destination des enfants de 3 à 6 ans. Visant cette période d'âge d'or de l'éveil à la lecture, les heures du conte sont pensées pour **stimuler leur attention et leur imaginaire et susciter leur curiosité**. Elles sont de plus en plus plébiscitées avec **50 à 60 participants à chaque fois** !



Biblio'marelle

La CLEF et la Marelle s'associent pour mettre en place un **dispositif intermédiaire de prêt à destination des parents des enfants de la crèche**. Ainsi, ils peuvent obtenir des livres de la CLEF sur le temps de récupération de leurs enfants. Par ailleurs, la CLEF accueille chaque mois un groupe d'enfants de la Marelle pour **des séances d'éveil aux histoires**.

Partenariat avec l'Espace Jeunes

La CLEF et l'Espace Jeunes ont collaboré quasiment à chaque période de vacances scolaires pour **monter des animations qui contribuent à familiariser le public adolescent avec le service de la CLEF** et à favoriser leur épanouissement artistique et culturel (Escape game médiéval, stage graffiti pour customiser les boîtes à livres de la commune, journée de spectacles lors de la « Feg'family, l'évènement de clôture des Flâneries 2023...).



5 Jeux

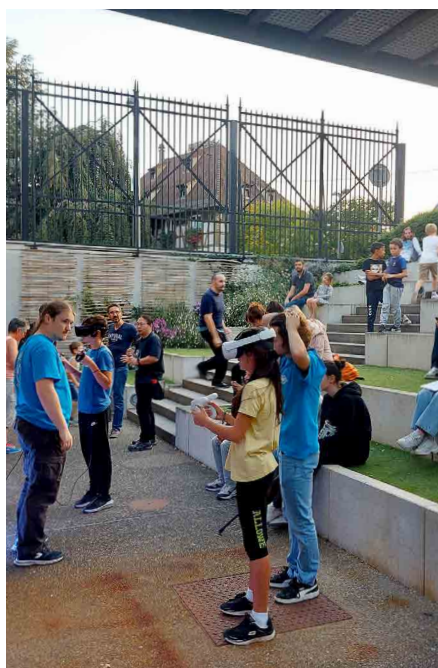
> **179 familles inscrites à la ludothèque depuis l'ouverture**

Le jeu est un **axe fort** du projet de service et du plan d'action culturelle de la CLEF qui l'emploie non seulement en tant que **support de médiation et de développement de compétences individuelles et sociales** mais aussi en tant que vecteur de liens.

Son efficacité s'est particulièrement illustrée à travers le **succès répété de la Nuit du jeu** orienté en 2023 autour des 5 ans de la CLEF ainsi qu'au travers du plébiscite de la ludothèque et des nouvelles formes de jeu proposées, notamment le **jeu de rôle et le jeu grandeur nature** introduits dans la programmation grâce à de nouveaux partenariats avec des associations spécialisées.

6 Développement durable

La CLEF en proposant des supports d'information et de loisirs au prêt participe à une forme d'économie circulaire vertueuse pour l'environnement. En 2023, en plus d'**animations spécifiques autour de la préservation des espaces naturels** menées dans le cadre des Flâneries sur le thème du jardin, elle s'est également **associée au pôle développement durable** de la municipalité pour proposer une série d'actions visant à **sensibiliser petits et grands aux enjeux entourant la question de l'eau** en lien avec le forum écocitoyen du mois d'octobre.



Les perspectives de développement

Le travail d'expansion stratégique des missions de la CLEF, propulsé par un **accroissement « hors les murs »** sous l'effet notamment des Flâneries, du concert de Luc Arbogast à l'Église Saint-Maurice ou encore d'actions menées en collaboration avec d'autres acteurs communaux (crèche, écoles, Espace Jeunes, École de Musique et de Danse...) a donné lieu de manière significative en 2023 à un **“boom” de la participation aux événements et à une diversification de la composition de ses publics** (jeunes actifs, familles, davantage d'adolescents...).

Dans ce contexte solide, les perspectives poursuivies pour la suite sont le **développement de la diversification des publics**, notamment par la **collaboration avec les structures scolaires** et l'accroissement des **actions favorisant la participation du public adulte** (ateliers, rendez-vous littéraires...) ainsi que l'accentuation du positionnement du service culturel parmi les acteurs du **développement durable à l'échelle locale**.



Les Flâneries, l'esprit des beaux jours

Destinées à célébrer les beaux jours sur le mois de juin, les Flâneries de cette année se sont transformées en acte de résistance contre une météo printanière morose !

C'est donc à la faveur d'un **repli en intérieur**, que la CLEF et l'Espace Jeunes ont lancé les festivités dès le vendredi 31 mai avec PAF, la **soirée de « Preamble Aux Flâneries »**.

Heureusement, le public a bravé les gouttes pour être au rendez-vous de cet évènement particulièrement convivial mêlant **spectacles, concert et ateliers autour de l'écologie populaire** (stand à paillettes biodégradables, expériences sur les gaz à effet de serre, fresque de la biodiversité...).

Concernant la suite des festivités, les concerts ont tous pu se dérouler pour

égayer nos vendredis soirs avec une **soirée alsacienne**, qui a permis au fameux **Kansas of Elsass** d'entériner son retour sur scène, une **soirée africaine** et une **Fête de la Musique** animée brillamment par les **Funky Mannalás**, les chanteurs de la chorale du collège d'Eschau et les élèves de l'EMMD. Le public a notamment pu assister à la **première présentation de l'orchestre des jeunes**, un projet d'ensemble musical porté par l'EMMD et la Barcarolle, qui sera à suivre l'année prochaine !



➤ Prochaine saison culturelle

Au programme, une rentrée sportive de la CLEF, un automne frissonnant, des rendez-vous littéraires et des animations régulières : tous les détails sont à découvrir dans la plaquette distribuée dans vos boîtes aux lettres et en ligne sur www.laclef.fegersheim.fr

Merci les Aînés !!!

Depuis 2014 le Conseil des Aînés est investi dans plusieurs événements tel que **le thé dansant, le café rencontre, des décorations de Noël et de Pâques** en partenariat avec les services espaces verts. Une collaboration dont je me réjouis depuis le début. Sans eux nous n'aurions pas pu entreprendre tous ce que les habitants découvrent chaque année. Plus récemment nous avons été associés à **la réflexion d'une résidence séniors**. L'engagement de promouvoir le bien vivre des séniors perdure depuis l'existence du Conseil des Aînés.

Je l'ai fondé **avec Anne Ponton** à l'époque conseillère municipale dans la première mandature, forte de son expertise dans le domaine des personnes âgées et de la santé, **sous l'égide de l'adjointe des affaires sociales Agnès Muller**.

Aujourd'hui j'ai l'honorable mission de **mener le Conseil des Aînés avec l'appui de Olivier Ragot**, adjoint en charge de la citoyenneté et du développement durable. Les membres qui constituent le Conseil des Aînés sont actifs, dynamiques et autonomes. Il est donné la possibilité à chacun de **s'investir à son niveau d'intérêt**. C'est une chance de pouvoir les avoir à mes côtés et pour cela je leur dis mille mercis.

Nous serions heureux de pouvoir enrichir notre groupe, si d'autres aînés souhaitent partager notre aventure ! **N'hésitez pas à nous contacter, venir au café rencontre** (bar associatif du centre sportif) **chaque premier jeudi du mois**, ou à nos autres manifestations.

« Seul on va plus vite, Ensemble on va loin »

Céline Riegel,
Conseillère Municipale en
charge du Conseil des Aînés



PROCHAINES DATES

Mardi 24 septembre

Conférence Prévention Seniors

> à 14h au Caveau de la CLEF

> organisée par la Gendarmerie et le Conseil des Aînés

Mardi 24 septembre

Conférence Cambriolage

> à 19h au Caveau de la CLEF

> organisée par la Gendarmerie et le Conseil des Aînés

Mercredi 9 octobre

Thé Dansant

> au Centre Sportif et Culturel

> GRATUIT !



PETITE ENFANCE

Le premier ApéroPapote de La Marelle

La Marelle a eu le plaisir de proposer son premier « ApéroPapote » ce vendredi 14 juin 2024 à 19h, à destination de l'ensemble des parents de la structure.

L'idée étant de « prendre le temps de prendre le temps », de partager des expériences de la parentalité, de prendre du recul sur certains événements qui concernent la vie de parents... le tout dans un esprit convivial et chaleureux

« L'Apéro'papote » évoque à nos yeux en effet des notions de convivialité et de partage, associées à un temps pris pour échanger autour de la parentalité. Que ce soit au travers de thèmes définis ou au cours de discussions libres, « L'Apéro'papote » veut offrir l'opportunité à chacun de partager son

vécu, de s'enrichir de l'expérience des autres, de déculpabiliser, de trouver des informations et du soutien dans ce parcours parental... parce qu'un parent grandit en même temps que son enfant, des questions peuvent émerger et des émotions nouvelles faire leur apparition.

Cette première édition a rencontré un joli succès. Ce projet porté par Séverine CHARRA (Responsable Petite Enfance) et son adjointe Jeanine EDEL, voit déjà des perspectives de reconduction dans les prochains mois... affaire à suivre.



Les nouveautés du Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance Intercommunal du Gentil'Home proposera à la rentrée prochaine plusieurs nouveautés riches en émotions, en dynamisme et activités pour le plaisir des petits... et moins petits.



> **Des ateliers d'éveil** pour les enfants, assistantes maternelles, et parents de l'intercommunalité en partenariat avec les crèches et les médiathèques municipales, seront dédoublés dès septembre 2024 afin de répondre aux demandes des usagers. Il y aura ainsi deux ateliers par commune et par semaine.

> **Les horaires des permanences** seront aussi étendus pour satisfaire un maximum de demandes de rendez-vous...

> **Des cercles parents-enfants** seront pérennisés avec une fréquence bimestrielle à compter de septembre prochain.

> **Des ateliers participatifs de formation aux gestes et postures** : « Bien bouger pour bien aller », verront le jour les 5 et 21 septembre prochains. Nous nous retrouverons le 05 septembre au Caveau de Fegersheim de 20h30 à 22h et le 21 septembre au RPE d'Eschau de 10h à 11h30. La participation se fera sur inscription... Si la demande est présente, ils pourront même être prolongés...

> **Soirées à thèmes** orientées vers l'enfant ou la profession reprendront également sous peu.

> **Réunions de groupes d'analyse et de soutien** des pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles, se poursuivent, preuve de la motivation des participantes et de la qualité de l'intervenante.

> **Formations continues dans le cadre du plan de formation.** (+40 assistantes maternelles se sont formées en 2023). Les assistantes maternelles sont de vrais professionnelles de la Petite Enfance !

D'autre part, Désiré WASSMER et Manon GWISS reçoivent les parents et les assistantes maternelles lors de leurs permanences (accueil sur RDV et téléphoniques) selon le planning en ligne sur le site de la commune.

La demande d'accueil est importante et les places chez les assistantes maternelles de l'intercommunalité manquent.

Le RPE est à la recherche de personnes souhaitant accueillir des enfants à leur domicile.

Après la demande d'agrément, la formation, vous pourrez accueillir les enfants qui vous seront confiés, tout en exerçant un emploi rémunéré à votre domicile (Sécurité Sociale, avantages fiscaux), reconnu et apprécié des parents.



Vous souhaitez participer à la dynamique du RPE, ou avoir de plus amples renseignements ?

Appelez au 07 77 86 91 70 ou au 06 70 71 92 22 durant les permanences, ou courriel à l'adresse rpe.intercommunal@fegersheim.fr.





Fér de Gspàss Elsassisch züe lèhre ùn fér sich unterhalte

*Pour le plaisir d'apprendre
l'alsacien et se divertir*

L'association *T'Schaffele Schüel von Aschau* propose des cours d'alsacien et des Stammtisch destinés à tous âges (enfants, étudiants, adultes) pour le plaisir d'apprendre l'alsacien, s'y perfectionner ou se divertir.

Lors de ces cours, seront abordés **les bases de la langue, les conjugaisons, les coutumes**, etc.

Au travers de différentes thématiques, telles que le quotidien (Alldaajlische), les comptines (Kinderreime), les chansons (Lièder), lectures de textes etc...

Lors des Stammtisch, **les sujets seront au choix** des participants. C'est un bout de culture et de vie qui se dessine pour les générations à venir.

**Parler alsacien ! Sauver l'alsacien !
Elsassisch rède ! Elsassisch rètte !**

Cours d'alsacien

*L'intégration est possible en cours
d'année*

> **HORAIRES** : Tous les mardis à 18h, 19h puis 20h par niveaux, dès le mardi 17 septembre à fin juin,

> **LIEU** : Restaurant Sapin Vert dit (De Schriiwer Schàng), 4 rue Stoskopf à Eschau, en passant le pont de l'Ill sur la droite.

> **TARIF ANNUEL** : 25€ /personne ou soutien

> **INFOS ET INSCRIPTIONS**
Thierry SCHMITT : 06 47 86 06 91



Offrande annuelle pour nos églises Saint Maurice et Saint Amand

Chaque année le Conseil de Fabrique et le Conseil de Gestion de nos deux paroisses organisent une quête annuelle destinée à financer la vie pastorale de notre communauté.

À cet effet une enveloppe a été déposée dans votre boîte aux lettres avec un flyer résumant l'objet de cet appel à dons et précisant les recettes et dépenses mis en œuvre pour assurer la

vie matérielle des églises de notre commune. Vous pouvez soutenir ces actions par un don et participer à la vie communautaire de ces édifices.

Les membres des deux conseils vous remercient chaleureusement par avance pour votre contribution. Elle ouvre droit à une déduction fiscale dans la limite réglementaire.

> Messe de rentrée avec bénédiction des cartables

Dimanche le 8 septembre 2024 à 10 h suivie d'un apéritif à la chapelle Saint ULRICH

Association des Amis de la Paroisse Protestante de Fegersheim-Ohnheim-Lipsheim

Les Amis de la Paroisse Protestante sont heureux de vous inviter à la grande fête du 1^{er} Avent qu'ils organisent au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim le dimanche 1^{er} décembre 2024.

La fête débutera par un culte à 10h en salle C. Elle se poursuivra à 11h30 par un temps d'apéritif et de vente de couronnes de l'Avent, d'artisanat, de gâteaux, de quoi préparer sereinement le temps de Noël. Puis vers 12h débutera le repas traditionnel en commun en salle B.

Pour faciliter l'organisation du repas il est indispensable que

vous vous inscriviez avant le 15 novembre 2024 si vous désirez participer au repas dont le prix est de 20 € par adulte, (10 € pour les enfants de moins de 10 ans) dessert et café compris. Ne tardez pas à vous inscrire : les places sont limitées.

Nous vous attendons donc le dimanche 1^{er} décembre 2024 dès 10h au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim ! En attendant nous vous souhaitons une belle reprise après la trêve estivale.

Daniel Speckel, Président

> Inscriptions pour le repas du 1er décembre 2024

Contactez Liliane Oertel : 03 88 64 08 50
ou de Sylvie Speckel : 06 03 00 82 60 ou vivi.speckel@gmail.com



3^e édition

... consultatif du développement durable

Strasbourg.eu
eurometropole

Forum Ecocitoyenneté
et Développement Durable

Evénement coorganisé avec le Comité ...

Le Forum Ecocitoyen
pour tout savoir sur votre

EMPREINTE CARBONE

Samedi 5 octobre 2024
de 15h à 19h

La Ruche
5 rue de l'Eglise
FEGERSHEIM

Entrée libre
Participation aux ateliers
sous inscriptions à
mairie@fegersheim.fr

Plus d'infos sur le site de la commune : fegersheim.fr

Le séjour à Alleyras pour l'ACFO

Cette année 24 cyclotouristes aux gros mollets ont accepté l'invitation de notre trésorier organisateur Philippe pour une semaine de découverte en Haute Loire du côté du Puy en Velay.

L'équipement et les prestations culinaires du centre de vacances d'Alleyras ont enthousiasmé les participants. Seul bémol au réveil quotidien, quelle que soit l'une des trois routes empruntées au départ du centre de vacances, il fallait escalader durant 6 ou 8km



la première pente nous agressant avec ses 6 à 8 pour cent de dénivelé. Éprouvante mise en forme pour certains après un petit déjeuner copieux, mais salubre retour après une grosse journée de pédalage. Personne n'en a tenu rigueur à nos consciencieux programmeurs de parcours, Jacky et Dany qui chaque soir étudiaient des parcours adaptés aux conditions physiques des participants. Ainsi les journées de randonnées et de balades s'égrènent joyeusement au gré du parcours et de difficulté choisis par chacun. Chaque matin nous partîmes ensemble et rentrâmes en petits paquets fatigués mais

surtout ravis des paysages découverts et traversés. Ainsi nous découvrîmes la vallée de l'Allier, rivière à saumons, les rives du lac du Boucher, le barrage de Naussac et le charme des villages locaux, Sauges, Arlempdes, Costaras, Esplantas, sans oublier la visite de la cathédrale du Puy en Velay, capitale de la dentelle, de la lentille verte et de la verveine.

Chaque année les prétextes reviennent pour se réunir à l'apéro du soir pour fêter la St Guy, l'anniversaire de l'un ou de l'autre participant et surtout pour définir la stratégie de course du lendemain. En effet la force de l'ACFO réside dans le partage du plaisir de pédaler ensemble.

Ainsi les membres équipés de VAE (Velo à Assistance Électrique) ouvrent la route lors des montées, mais ne forcent jamais le rythme car ils craignent que lors des descentes ou sur le plat les « musculaires » se vengent en filant à 50 km à l'heure.

Après cette belle semaine, chacun a affûté sa condition physique et nous voilà tous prêts pour pédaler durant l'été sur nos circuits habituels en Alsace et Forêt Noire.



Au-delà des flammes...

Dans le monde du service public, les pompiers font face à une grande diversité de situations, souvent imprévisibles et parfois potentiellement dangereuses. Pour répondre à ces défis, une approche innovante émerge : l'utilisation de techniques d'aïkido en tant que méthode de self-défense.

Récemment, un groupe de pompiers a eu l'opportunité de participer à une initiation, visant à leur fournir des outils pratiques pour gérer et appréhender certaines situations difficiles dans l'exercice de leurs fonctions. Cette initiative, empreinte de collaboration et d'assiduité, a permis à ces professionnels du secours de découvrir un nouveau moyen de se protéger et de protéger les autres.

L'aïkido, un art martial japonais centré sur la non-violence, se révèle être une ressource précieuse

pour les pompiers de Fegersheim. Grâce à des techniques fluides et non agressives, cette méthode leur offre des moyens de contrôler les individus sans recourir à une violence excessive.

Au cours de cette initiation, chaque pompier a pu explorer différentes techniques adaptées aux scénarios rencontrés dans leur quotidien professionnel. De la maîtrise des saisies à la gestion des agressions physiques, en passant par la neutralisation des attaques au sol, les participants ont acquis les compétences essentielles pour assurer leur propre sécurité ainsi que celle des personnes qu'ils secourent.

L'atmosphère de la session était empreinte de camaraderie et de coopération, les pompiers échangeant leurs expériences et leurs observations tout en pratiquant les techniques sous la supervision de leur instructeur. Chacun est reparti avec une meilleure compréhension



de la manière d'appliquer ces enseignements, renforçant ainsi leur confiance et leurs capacités à gérer des incidents parfois critiques.

Plus qu'une simple formation, cette initiation représente un investissement dans leur sécurité et leur bien-être, pour eux-mêmes et pour ceux qu'ils servent. En leur fournissant des outils pratiques et des compétences de gestion de crise, cette approche novatrice contribue à renforcer la préparation et la résilience de ces héros du quotidien.



*En conclusion, l'intégration de l'aïki-défense dans la formation des pompiers ouvre de nouvelles perspectives pour améliorer leur efficacité et leur sécurité dans des situations potentiellement dangereuses. Cette initiative louable témoigne de l'engagement continu envers l'excellence et la sécurité dans le domaine des services d'urgence, offrant un exemple inspirant de collaboration et d'innovation pour protéger ceux qui servent la communauté.
MERCİ A EUX !!!*

PORTE OUVERTE AU VERGER ÉCOLE DE FEGERSSHEIM

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE DE 14H À 17H RUE DU BOSQUET

Visite du verger / Dégustation de jus de pomme et tartes aux fruits / Vente de pommes et de jus de pomme

GRATUIT

École élémentaire Marie Hart

- 1. Classe verte CM2 / Juin 2024
- 2. Échange avec Cressier / Mai 2024
- 3-4-5-6. Jeux olympiques 2024





100 Jours

École élémentaire d'Ohnheim

1 et 2 : Vendredi 12 avril, les élèves de CP de l'école Germain Muller ont fêté leur 100^{ème} jour de classe en relevant divers défis, tant sportifs que cognitifs ou artistiques.

Ce fut également l'occasion pour eux d'inaugurer le Musée des 100 jours, exposition temporaire de leurs œuvres autour du nombre 100. Une très belle journée aux dires des enfants et de leurs enseignantes.

3 : Carnaval

4 : Vœux pour la nouvelle année





La Ruche

1-2-3. Goûter
4-5-6-7-9. Kermesse
8-11. Garderie
10-12-13. Pique-nique de fin d'année,
rencontre des deux cantines EEF et EEO
au stade de foot.







GUIDE DES SPORTS



GYM, FITNESS, YOGA

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Reprise : lundi 9 septembre
Tarifs : 1^{ère} séance : 100€ / 2^{ème} séances : 95€ / 3^{ème} séance : 92€
 +20 € de carte membre familiale

- > Lundi de 14h15 à 15h15 / Salle B1
- > Mardi de 10h à 11h / Salle B1
- > Jeudi de 14h15 à 15h15 / Salle B1

FITNESS

Reprise : lundi 2 septembre
 Cours minimum. 12 personnes
 et maximum 30 personnes
Tarif : 95€ par cours/an

- **PILATES + RELAXATION**
 > Lundi de 18h45 à 19h40 / Salle B2
- **BODY SCULPT**
 > Lundi de 19h45 à 20h40 / Salle B2
- **FIT'DANCE ZUMBA 5/7 ANS**
 > Mardi de 17h20 à 18h05 / Salle B1
- **FIT'DANCE ZUMBA 8/9 ANS ET +**
 > Mardi de 18h10 à 18h55 / Salle B1
- **FIT'DANCE ZUMBA ADULTES**
 > Mardi de 19h05 à 20 h / Salle B1

BABY GYM/EVEIL

Reprise : mercredi 11 septembre
Tarif : 95€ par cours/an

- **BB CABRIOLE (DE 15 MOIS À 2 ANS)**
 > Mercredi de 9h à 9h45
 Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)
- **BB CABRIOLE (DE 2 À 3 ANS)**
 > Mercredi de 10h à 10h45
 Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)
- **BB ÉVEIL (DE 4 À 5 ANS)**
 > Mercredi de 11h à 11h45
 Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)

YOGA

Tarif : 95 € par cours/an

- > Lundi de 18h30 à 19h30 / Salle C
- > Mercredi de 17h30 à 18h30 / Salle C
- > Mercredi de 18h45 à 19h45 / Salle C

YOGA INITIATION, MÉDITATION

Tarifs : 100 € par cours/an

- > Vendredi de 9h à 10h15
 Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)

CONTACT

aff.fegersheim@gmail.com
 Page Facebook / 06 42 39 18 13
 2, rue de l'Eschenwoerth
 67640 Fegersheim



+ + + + +

TENNIS DE TABLE

L'association de tennis de table de Fegersheim/Ohnheim est une association de loisirs (pas de compétition) et n'a pas la prétention de vous faire parvenir au même niveau que les Frères Alexis et Félix Lebrun au palmarès exceptionnel. Nous disposons de 6 tables pour environ 25 adhérents et serons heureux d'accueillir de nouveaux membres et de compléter, (voire renouveler) le bureau dans un cadre chaleureux, dynamique et décontracté.

- > Mardi de 9h à 11h / Salle B2 du CSC
- > Jeudi de 20h à 22h / Salle B2 du CSC

Tarif : 40 €/an pour les adultes et de 20 €/an pour les - de 18 ans

CONTACT

Gilles Garreau, Président
06 98 63 11 67
tennisdetablefeg@gmail.com

ATHLÉTISME

Créée en 2012, encadrée par 6 entraîneurs, Fegersheim Athlétisme offre aux débutants ou confirmés de tous âges, simples pratiquants ou compétiteurs chevronnés la possibilité de pratiquer la course à pied, la marche nordique et l'athlétisme dans la plupart de ses disciplines.

Les 179 licenciés actuels de Feg'Atlhé se répartissent en 107 adultes et 72 enfants. Pour un club ne cherchant pas à tout prix les performances en compétition, nos résultats parlent d'eux-mêmes avec pour la saison 2023/2024 pas moins de 145 podiums d'un niveau au moins départemental réalisés par 48 athlètes, dont 5 titres de champion de France.

Attaché à son rôle d'éducateur auprès de ses jeunes athlètes, Feg'Atlhé s'investit chaque année pour le Téléthon avec le Fegathlon (14 748,36 € récoltés en décembre 2023) et dans divers événements de la commune.

ÉVEIL ATHLÉ (de 6 à 8 ans)

- > Samedi de 9h à 10h / Salle A2 du CSC ou sur la piste d'athlétisme

Le groupe est déjà complet pour la saison 2024/2025

ÉCOLE D'ATHLÉ (de 9 à 16 ans)

- > Mercredi de 14h à 15h30 / Salle A2 du CSC ou sur la piste d'athlétisme
- > Samedi de 9h à 10h15 / Salle A2 du CSC ou sur la piste d'athlétisme

Le groupe est déjà complet pour la saison 2024/2025

RUNNING ADULTES ET DEMI-FOND ENFANTS

(à partir de 11 ans)

- > Mardi de 18h30 à 20h15 sur la piste d'athlétisme
- > Jeudi de 18h30 à 19h45 sur la piste d'athlétisme
- > Samedi de 9h30 à 11h45 sur la piste d'athlétisme
- > Dimanche de 9h30 à 11h30 en hors-stade (forêt d'Illkirch)

PRÉPARATION PHYSIQUE GÉNÉRALE (PPG)

(à partir de 13 ans)

- > Samedi de 10h15 à 11h30 / Salle A2 du CSC ou sur la piste d'athlétisme

MARCHE NORDIQUE

(à partir de 15 ans)

- > Mercredi et vendredi de 18h à 19h30 en hors-stade depuis la piste d'athlétisme

Possibilité de faire quelques séances d'essai afin de confirmer votre envie de nous rejoindre.

CONTACT

www.fegathle.sportsregions.fr
oliviergoujon67@gmail.com
06 12 99 70 78



KARATÉ

Karate Club Fegersheim-Style Wado Ryu propose des cours pour tous les âges et tous les niveaux, que vous soyez un sportif actif ou que vous ayez la volonté de reprendre le sport.

BABY (DE 4 À 6 ANS)

Le club de Fegersheim initie vos enfants au karaté dès l'âge de 4 ans révolus.

> Mercredi : 1er groupe de 17h30 à 18h15 et 2d groupe de 18h15 à 19h
Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)

Reprise : lundi 11 septembre

ENFANTS (DE 7 À 15 ANS)

Des compétitions et des passages de grades jalonnent le parcours de votre enfant au fil des années pour en faire peut-être des maîtres du Karaté.

> Lundi et vendredi de 18h30 à 19h30
Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)

Reprise : lundi 16 septembre

La section enfant (7ans) ne prendra pas de nouveaux licenciés cette saison, hormis ceux qui évoluent de la section baby karaté vers la section enfant.

+ + + + +

BODY KARATÉ

Sur des musiques toniques et sans contact, le Body Karaté allie fitness et mouvement du karaté en mettant l'accent sur l'endurance. La musique devient votre partenaire et vous ressentez les sensations du combat tout en vous maintenant en forme et en bonne santé.

> Mercredi de 19h à 20h
Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)

Reprise : lundi 11 septembre

ADULTES

Débutant ou déjà gradé, vous êtes les bienvenus au dojo dans une ambiance à la fois sérieuse et conviviale. Vous progresserez aussi bien sur le plan technique que mental.

> Lundi et vendredi de 20h à 21h30
Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)

Reprise : lundi 9 septembre

Les inscriptions se feront au dojo le lundi 2, le mercredi 4 et le vendredi 6 septembre de 19h à 20h (règlement sur place par chèque ou espèce).

CONTACT

Facebook : Karate Fegersheim
karate.fegersheim@gmail.com
06 62 80 21 43



AÏKIDO

AÏKIDO ENFANTS ET ADOS

L'aïkido Enfants et Ados met l'accent sur le développement de la coordination, la discipline, la confiance en soi et le respect des autres à travers des exercices ludiques et des techniques de base adaptées à leur âge.

> Mardi & jeudi de 19h à 20h
Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)

AÏKIDO ADULTES

L'aïkido adulte est enseigné comme un art martial complet qui combine la maîtrise des techniques de défense, la gestion du stress et l'amélioration de la condition physique, tout en cultivant des valeurs de respect.

> Mardi & jeudi de 20h à 21h30
Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)

AÏKIDO ADOS ET ADULTES

> Samedi de 10h à 11h30
Salle Arts martiaux du CSC (1^{er} étage)

CONTACT

Nicolas Romero, Président
nicolaromero@gmail.com
www.aikido-fegersheim.org

N'hésitez pas à nous rencontrer pour des cours d'essais gratuits durant le mois de septembre.





PLONGÉE

Le Club de plongée Diodon de Fegersheim fête cette année ses 40 ans d'existence. Nous pratiquons l'éducation physique et sportive de la plongée en scaphandre, l'apnée et la nage avec palmes en s'attachant à préserver les milieux aquatiques si riches en Alsace. Affiliés à la Fédération Française d'Étude et de Sports Sous-Marins (FFESSM), nous délivrons des diplômes de plongée reconnus internationalement. Le local du club se situe au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim. L'association participe également aux événements de la commune et autres manifestations sur la préservation du milieu subaquatique.

BAPTÊMES DE PLONGÉE

> Toute l'année en piscine ou en lacs proches de Fegersheim

FORMATIONS PLONGEURS

- > Niveau 1/2/3,
- > Formation Guide Palanquée,
- > Formation Moniteur Premier Niveau,
- > Équivalences niveaux PADI-FFESSM

INITIATIONS À L'APNÉE

Plongées en lac les samedis après-midi et dimanches matin toute l'année, également les jeudis à 18h en été

NAGES AVEC PALMES

(suivant la saison)

- > Lundi à 18h30 en lac
- > Mardi de 20h à 21h à la piscine de Schiltigheim
- > Jeudi de 19h15 à 20h15 à la piscine de la Hardt

ACTIVITÉS DE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

ORGANISATIONS DE SORTIES

club de plongée France (sud et Bretagne), Égypte, Espagne, Belgique, ...

MARCHES ET WEEK-END DANS LES VOSGES

plongées de nuits, barbecue, sortie canoë, pique-niques, ...

CONTACT

Michel DUFAUT, Président
06 73 99 70 14
www.diodon67.updive.com
diodon67@gmail.com
Facebook : diodon67plongee

+ + + + +

DANSE COUNTRY

Texas butterfly est une association de danse country (également appelée line dance), sur laquelle on évolue sur des chorégraphies imposées, sur deux ou quatre murs, sur des musiques actuelles ou plus anciennes. Les nouveaux danseurs, hommes et femmes, à partir de 10 ans sont les bienvenus.

Monika, notre animatrice diplômée dotée d'une grande patience, est très pédagogue et s'occupe de Texas Butterfly depuis 4 ans. Nous organisons des moments conviviaux plusieurs fois dans l'année après les cours afin de consolider le groupe et créer une ambiance chaleureuse (ex : galette des rois, crêpes à Carnaval, repas de fin d'année etc...).

Le club est parfois sollicité pour des démonstrations (ex : maison de retraite, animation de la commune, etc) et s'investit également dans des manifestations communales comme la soirée baeckeoffe ou les Foulées.

DÉBUTANTS (à partir de 10 ans)

> Mercredi de 15h à 15h30
Salle C du CSC

DÉBUTANTS ET NOVICES

(à partir de 10 ans)

> Mercredi de 15h30 à 17h
Salle C du CSC

Tarif : 60 €/an, certificat médical demandé ou décharge signée

Reprise : mercredi 18 septembre

Possibilité de faire 2 séances d'essai gratuites.

Merci de vous munir d'une 2^{ème} paire de chaussures et d'une bouteille d'eau

CONTACT

Philippe DIETSCH, Président
www.texasbutterflydancers.com
philippe.dietsch@yahoo.fr
06 22 09 89 39



Samedi 26 octobre

Soirée dansante

avec l'orchestre Blue Jeans
Salle B du CSC

+ + + + +

PERMANENCES DES ÉLUS EN MAIRIE

LES SAMEDIS DE 10H À 12H

Vous souhaitez traiter en direct avec vos élus ?

Une question, quelque chose à dire ou tout simplement partager une idée ?

Votre Maire et les adjoints se feront un plaisir de vous recevoir lors d'une de leurs permanences en Mairie.

Ils peuvent aussi vous recevoir sur rendez-vous en appelant le 03 88 59 04 59.



Samedi 31 août 2024

Christian BRONNER

> Adjoint : Urbanisme, environnement, santé



Samedi 7 septembre 2024

Audrey GVALET

> Adjointe : Culture



Samedi 14 septembre 2024

Vincent FENDER

> Adjoint : Projets et travaux neufs, vie économique



Samedi 21 septembre 2024

Agnès VAN LUCHENE-MULLER

> Adjointe : Affaires sociales



Samedi 28 septembre 2024

Olivier RAGOT

> Adjoint : Projet éducatif local, pôles citoyenneté et intergénérationnel



Samedi 5 octobre 2024

Françoise FREISS

> Adjointe : Affaires scolaires



Samedi 12 octobre 2024

Thierry SCHAAL

> Maire



Samedi 19 octobre 2024

Eva ASTROLOGO

> Adjointe : Finances, achats, marchés publics



Samedi 26 octobre 2024

Eva ASTROLOGO

> Adjointe : Finances, achats, marchés publics



Samedi 2 novembre 2024

MAIRIE FERMÉE

> suite Ferié du 1er



Samedi 9 novembre 2024

Christian BRONNER

> Adjoint : Urbanisme, environnement, santé



Samedi 16 novembre 2024

Audrey GVALET

> Adjointe : Culture



Samedi 23 novembre 2024

Agnès VAN LUCHENE-MULLER

> Adjointe : Affaires sociales



Samedi 30 novembre 2024

Vincent FENDER

> Adjoint : Projets et travaux neufs, vie économique



Samedi 7 décembre 2024

Olivier RAGOT

> Adjoint : Projet éducatif local, pôles citoyenneté et intergénérationnel



Samedi 14 décembre 2024

Françoise FREISS

> Adjointe : Affaires scolaires



Samedi 21 décembre 2024

Thierry SCHAAL

> Maire



Samedi 28 décembre 2024

Denis RIEFFEL

> 1^{er} Adjoint : Vie associative, sport, services à la population

AGENDA

Septembre

Dimanche 8 septembre

Concours de pétanque

> Au Terrain de boules de Fegersheim. Boissons et restauration sur place
Inscription des équipes à 9h30
moncollin.bernard@orange.fr

Vendredi 13 septembre

Jeux olympiques des écoles élémentaires

En partenariat avec les associations du village



Mercredi 18 septembre

Spectacle « Coche sportif »

> À 16h30 au Caveau
Par la cie Fabergosse
Jeune public à partir de 3 ans
Gratuit. Sur inscription auprès de la CLEF

Mercredi 18 septembre

Collecte de Sang

> De 16h30 à 20h au Centre Sportif et Culturel



Dimanche 22 septembre

Journée européenne du patrimoine

> De 9h à 12h30
Venez découvrir les bâtiments communaux. Gratuit !



Dimanche 22 septembre

Porte ouverte au verger école

> De 14h à 17h, Rue du Bosquet
Dégustation de jus de pomme et de tartes aux fruits

Mercredi 24 septembre

Conférence Prévention Senior

> À 14h au Caveau
Intervention par la Gendarmerie de Fegersheim et organisée par le Conseil des Aînés

Mercredi 24 septembre

Conférence Prévention Cambriolage

> À 19h au Caveau
Intervention par la Gendarmerie de Fegersheim et organisée par le Conseil des Aînés



Samedi 28 septembre

Nuit du jeu

> À partir de 17h à la CLEF
En partenariat avec Original Event. Tout public. Gratuit

Octobre

Mercredi 2 octobre

Heure du conte

> à 10h30 au Caveau
Pour les 3-6 ans. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Vendredi 4 octobre

Assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang

> À 20h30 au CSC

Samedi 5 octobre

Conférence sur le sport à destination des seniors

> De 10h à 11h30 au Caveau
Présentation des bienfaits de l'activité physique et des modalités pour rester en mouvement à tout âge suivie d'une mini séance adaptée sur chaise par un éducateur sportif spécialisé.

Samedi 5 octobre

Forum écocitoyen

Pour tout savoir sur votre empreinte carbone.
Coorganisé avec le CCDD, venez profiter de nombreux ateliers et temps d'échange sur des sujets qui nous concernent tous.
de 15h à 19h à la Ruche (5 rue de l'Eglise). Entrée libre.
Restauration sur place en début de soirée. Programme et informations auprès de la mairie.

Mercredi 9 octobre

Thé dansant

> De 14h30 à 18h au Centre Sportif et Culturel. Entrée libre



Vendredi 11 octobre

Concert de Barouf

Musiques traditionnelles et jazz
> À 20h au Caveau
Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Samedi 12 octobre

Assemblée générale de l'AFF

> À 18h15 à la salle C du CSC

Dimanche 13 octobre

Vide Grenier de l'AFF

> Au CSC de 9h à 15h30

Samedi 19 octobre

Soirée Baeckeoffe

Gyn Fyzz et FM Light en concert
Réservations : 06 69 06 96 78

Vendredi 25 octobre

Soirée jeux spéciale Halloween

> À partir de 17h à la CLEF
Jeux de rôle, loup-garou géant et jeux de société pour public ado et adulte animés par la CLEF et Original Event. Gratuit.

Mercredi 30 octobre

Goûter-ciné de l'épouvante

> À 15h30 à la CLEF
Projection d'un film pour Halloween. À partir de 7 ans.
Gratuit sur inscription auprès de la CLEF.

Jeudi 31 octobre

Lecture musicale thriller « Je ne suis pas un serial killer »

> À 20h au Caveau
Par la cie Les Oreilles et la Queue. Public adulte et ado à partir de 14 ans
Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Novembre



Vendredi 8 novembre

Concert de sortie de résidence de Codario, Duo de violons

> À 20h Au Caveau
Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Lundi 11 novembre

Cérémonie patriotique

Samedi 16 novembre

Achat participatif des romans policiers et thrillers

> À 10h au Caveau de la CLEF
Présentation des nouveautés par un libraire et sélection par les participants des prochains livres achetés par la CLEF.
Sur inscription auprès de la CLEF.

Soirée années 80 de l'AFF

Paëlla

Mardi 19 novembre

Conférence-découverte « Le recyclage et le zéro déchet c'est à notre portée ! »

> À 18h30 par Sylvain Chevreux.
Gratuit sur inscription.
Informations auprès de la mairie.



Mercredi 20 novembre

Heure du conte

> À 10h30 Au Caveau
Pour les 3-6 ans
Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Collecte de Sang

> De 16h30 à 20h au Centre Sportif et Culturel

Conférence « Éducation au numérique : quelle réalité pour nos ados ? »

> De 18h30 à 20h à l'Espace Jeunes
Information et discussion sur la vie numérique des ados à destination des parents.
Gratuit sur réservation auprès de l'Espace Jeunes au 06 64 49 61 69 ou à ljeandel@fegersheim.fr



Vendredi 22 novembre

Atelier « Fake ta News »

> De 17h30 à 19h au Caveau
Sensibilisation intergénérationnelle à propos des fausses informations sur internet par le Vaisseau et l'Espace Jeunes

Dimanche 24 novembre

Commémoration des 80 ans de la libération

Cérémonie conjointe avec Lipsheim

Dimanche 24 novembre

Marché de Noël

Les Amis du Gentil'Home
> À partir de 14h30 à l'EHPAD

Mercredi 27 novembre

Après-midi jeux

> À partir de 14h30 à la CLEF
Tout public. Entrée libre

Samedi 30 novembre

Marché de Noël de l'AFF

> Place de l'Eglise à Fegersheim

Décembre

Samedi 7 décembre

Fête de Noël des Aînés



Vendredi 13 décembre

Concert de Jyzzel

Pop-rock
> À 20h Au Caveau
Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Mercredi 18 décembre

Heure du conte de Noël

> À 10h30 au Caveau
Public enfant. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

SOIRÉE BAECKEOFFE

36ÈME
ÉDITION

19 OCTOBRE 2024

À PARTIR DE 19H

CENTRE SPORTIF ET
CULTUREL DE FEGERSEIM

30€ SOIRÉE
ET REPAS

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE AU
06 69 09 96 78

GYN FYZZ EN SALLE A

Évènement organisé
par l'ACFFO

(Association du comité des fêtes
de Fegersheim-Ohnheim)

FM LIGHT EN SALLE B

